



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ RELATIF A DÉCISION N° DM-26-237
L'HEBERGEMENT, L'EXPLOITATION ET AU EN DATE DU 19 JUIN 2026
SUPPORT DE LA SOLUTION APPLICATIVE
SORELIS

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-26-224 en date du 31 mars 2026, portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRERE-GOURDY, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que le marché n° 2022070 relatif à l'hébergement, l'exploitation et maintenance de la plateforme SORELIS en mode Saas est arrivé à échéance.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de poursuivre l'exploitation et le support de la solution applicative SORELIS ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société SELIA domiciliée au 45 place de l'église, à Bezaumont (54380), représentée par Monsieur Emmanuel PENETRAT, en qualité de Président, un marché relatif à l'hébergement, l'exploitation et au support de la solution applicative SORELIS.

La validité de ce marché est à compter du 1^{er} juillet 2026 pour une période initiale de 6 mois.

Le marché peut être reconduit tacitement 3 fois par période successive de 12 mois.

Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire est de 2 280,00 € HT soit 2 736,00 € TTC.

Le montant des prestations complémentaires est fixé à 8 000,00 € HT pour chaque année.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de la sécurité, de la
mémoire et de l'administration générale,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE-GOURDY

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérécours citoyens »).